

Note méthodologique

Tableaux : Flux d'immigration, Ined

Le flux de personnes étrangères s'établissant de manière légale et permanente en France (France métropolitaine et DOM) est estimé à partir des statistiques relatives à la délivrance des titres de séjour et des visas de long séjour (un an ou davantage) valant titres de séjour.

Ces statistiques se fondent sur les données de l'Application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF) du ministère de l'Intérieur et ont été établies à l'Ined. Elles ne concernent que les ressortissants des pays soumis à l'obligation de détention, et de fait excluent les migrants intra-européens. Afin de mener des comparaisons temporelles cohérentes, les statistiques sont établies à périmètre géographique constant, ce qui signifie que les titres de séjours, délivrés antérieurement à des ressortissants des pays pour lesquels la détention d'un titre n'est aujourd'hui plus nécessaire, ne sont pas comptabilisés (sont exclus les pays membres de l'Union européenne au 30 juin 2013, ainsi que l'État de la Cité du Vatican, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, les principautés d'Andorre et de Monaco, la république de Saint-Marin et la Suisse).

Afin d'estimer la migration à caractère permanent, les titres de séjour considérés ont deux caractéristiques importantes.

Les titres comptabilisés ont une durée de validité de plus d'un an, ce qui exclut tous les titres de courte durée.

Dans le cas où plusieurs titres de séjour de plus d'un an sont délivrés à un immigrant, seul le premier est pris en compte afin d'éviter de compter plusieurs fois une même personne.

De façon complémentaire, le ministère de l'Intérieur publie des chiffres relatifs à l'ensemble des titres de séjour délivrés (y compris les titres de courte durée, voir [Statistiques des titres de séjour](#)) tandis que l'Insee se concentre sur l'estimation de la date d'entrée effective sur le territoire et sur la durée de résidence du migrant à partir d'une question du recensement sur l'année d'arrivée en France (voir [Insee, 2014](#)).